

faire instruire les enfants dans la langue officielle de leurs parents; maintien du bilinguisme institutionnel dans la province du Québec et dans celle du Manitoba, et création d'un régime semblable pour la première fois au Nouveau-Brunswick.

Le projet fédéral a soulevé, en plusieurs milieux, de vives réactions, voire même des protestations dont la presse européenne a, elle-même, fait écho.

Au niveau des provinces on peut dire que leurs réactions varient. La plupart d'entre elles s'opposent au principe de l'action unilatérale, c'est-à-dire sans leur assentiment, qu'entreprend le gouvernement fédéral. Certaines éprouvent également des réticences sur le fond de la question, en particulier en rapport avec la Charte des droits et libertés.

On doit noter, par contre, que deux provinces, précisément celles qui englobent la majorité des francophones canadiens hors Québec, soit l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, sont favorables à l'inscription des droits fondamentaux

tels que formulés dans la Charte.

...Avec le temps un plus grand nombre de Canadiens prendront conscience, je l'espère, du fait que l'inscription des droits linguistiques dans la Constitution forme la pierre angulaire sur laquelle on érigera, de toute façon, le Canada de demain. L'histoire nous aura enseigné que dans un contexte canadien et en dépit des conflits d'intérêts régionaux et des querelles de procédure, il faut à tout prix inscrire les droits linguistiques dans la Constitution.

Tout compte fait, lorsque deux communautés linguistiques officielles cohabitent au sein d'un même pays, tout doit être mis en oeuvre pour en arriver à une symbiose harmonieuse...

Le point fondamental, même aujourd'hui, n'est pas vraiment d'inscrire des droits linguistiques dans une constitution... La question, et cela est déjà acquis depuis longtemps, c'est de s'assurer que les gouvernements, à tous les niveaux, assument leurs responsabilités à l'égard de leurs minorités...

Députés français au Canada

A l'invitation du gouvernement canadien, six députés français, MM. Rufenacht, Pinte, Ferretti, DeLalande, Mancel et Abelin, de même que le chef de cabinet du premier ministre Barre, M. Wiltzee, ont effectué un voyage au Canada du 18 au 29 février.

Les visiteurs français ont profité de leur séjour dans quatre provinces canadiennes, la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Québec et l'Ontario, pour s'entretenir avec un bon nombre d'hommes politiques, de hauts fonctionnaires et d'industriels de questions d'intérêt commun et de la situation politique canadienne.

Pendant leur séjour à Ottawa, les députés ont participé à deux tables rondes, l'une sur la politique étrangère, l'autre sur la Constitution et les langues officielles, et ils ont rencontré le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, et le ministre d'État aux petites entreprises, M. Charles Lapointe. Ils ont également été reçus par le premier ministre Trudeau, alors que la présidente de la Chambre des communes, Mme Sauvé, offrait un déjeuner en leur honneur.

Le président des Parlementaires pour un ordre mondial aux Nations Unies



Le secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim (à gauche), a rencontré, le 13 janvier à New York, M. Douglas Roche (au centre), député canadien et président international des Parlementaires pour un ordre mondial. M. Roche était accompagné de M. Michel Dupuy, représentant permanent du Canada aux Nations Unies (assis à la gauche de M. Roche) et de M. Nicolas Dunlop (à droite), secrétaire général des Parlementaires pour un ordre mondial. Le but de cette visite était l'ouverture possible d'un bureau de l'association au siège des Nations Unies.

Emplois à l'intention des étudiants

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a rendu public un programme fédéral d'emploi pour les étudiants.

Le budget du programme s'élève à \$100 millions et ses composantes sont:

- Été Canada 1981, dont les crédits de \$76,7 millions serviront à appuyer des projets parrainés par des organisations reconnues, des administrations locales et des ministères et organismes fédéraux;
- des crédits de \$12,7 millions réservés aux opérations des centres d'emploi du Canada pour étudiants (CECE) (qui devraient placer quelque 300 000 étudiants dans le secteur privé), à la campagne nationale de promotion et de publicité intitulée *Embauchons un étudiant*, et pour la composante du Programme interne d'emploi des autochtones;
- les programmes de formation des cadets et des réservistes du ministère de la Défense nationale (budget de \$10 millions);
- et le Programme des gendarmes spéciaux surnuméraires de la Gendarmerie royale du Canada (crédits de \$600 000).